



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 24 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 16 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 71
Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Catherine MINAUX	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Brigitte POPARD
Madame Céline TONOT	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Nouredine ACHERIA
Madame Isabelle PASTEUR	Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Philippe NEYRAUD
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle BARDIN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Marien LOVICH	Madame Brigitte CHAVANCE
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Valérie GRANDET
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur François SARRON-PILLOT	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Didier RELOT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christophe AVENA	Madame Laurence GERBET	Monsieur Moulay JELLAL
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Axel SIBERT	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Monsieur Laurent GOBET	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Jordane GALLOIS
	Madame Aziza AGLAGAL pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Madame Catherine MINAUX
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER
	Monsieur Sebastien KENCKER pouvoir à Monsieur Axel SIBERT
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

**Crématorium - Avenant n°3 au contrat de délégation de service public -
Modification actionnariat**

Le contrat de Délégation de service Public signé le 29 décembre 2021 a été notifié à l'attributaire, la société OGF, le 30 décembre 2021.

Conformément à l'article 1.10.1 du contrat, une société dénommée « Odyssis Crématorium de Dijon métropole » a été créée pour l'exécution de la délégation de service public, à savoir l'exploitation du crématorium pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Par un traité de fusion simplifiée en date du 11 septembre 2025, la société OGF a été absorbée par la société Obol France 3, emportant transmission universelle de son patrimoine, cette dernière ayant pris la dénomination de « OGF Services funéraires ».

Dans le prolongement de cette opération, une scission partielle de la société OGF Services Funéraires est intervenue au profit de la société OGF Crématoriums, emportant transmission universelle de la branche d'activité relative aux crématoriums.

Cette scission partielle a entraîné la transmission à OGF Crématoriums de l'ensemble des droits, obligations, contrats et participations afférentes à ladite branche d'activité, incluant notamment les titres de la société Odyssis Crématorium de Dijon métropole et les contrats de délégation de service public associés.

L'avenant numéro 3 du contrat a donc pour seul objectif d'acter le changement d'actionnariat du concessionnaire. OGF Crématoriums devenant ainsi l'actionnaire principal de la société Odyssis Crématorium de Dijon métropole.

L'article R.3135-6 2° du Code de la commande publique permet la substitution d'un concessionnaire à la suite d'une opération de restructuration intragroupe, dès lors que les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles sont maintenues.

L'objet de l'avenant a donc pour objet de modifier, dans l'ensemble du contrat et de ses annexes, l'identité de l'actionnaire principal de la société Odyssis Crématorium de Dijon métropole et d'acter la reprise, expresse, irrévocable, sans limitation et sans conditions par la société OGF Crématoriums de l'ensemble des engagements souscrits par la société OGF au titre de l'article 1.12 du contrat.

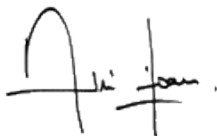
Les restructurations internes à OGF n'entraînent aucune modification substantielle des conditions d'exécution du contrat et de ses avenants ni de son équilibre financier.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

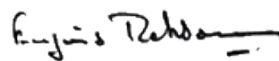
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant, joint au présent rapport.

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	

Le 26 septembre 2026
Antoine HOAREAU
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Hoareau', with a stylized, cursive script.

Le 25 septembre 2026
François REBSAMEN
Président de Dijon métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Rebsamen', with a stylized, cursive script.